

« LA TRONÇONNEUSE D'OR !

Le nombre d'arbres coupés au centre ville de Chevreuse ces dernières années est étonnant et inquiétant. Nos arbres seraient-ils tous malades ? Chaque chantier conduit à des coupes dont beaucoup pourraient être évitées si un cahier des charges l'imposait. Plutôt que deux étoiles de ville fleurie, Chevreuse mérite « la tronçonneuse d'or. » Pourtant les arbres moyennes et hautes tiges luttent contre les ilots de chaleur, apportent ombre et fraîcheur, contribuent à une meilleure gestion des eaux pluviales et à la biodiversité. Et, comme en témoignent la place de Luynes ou le parking de supermarché de la maison des associations, ils offrent une qualité paysagère bien supérieure à celle des espaces minéraux imperméabilisés.



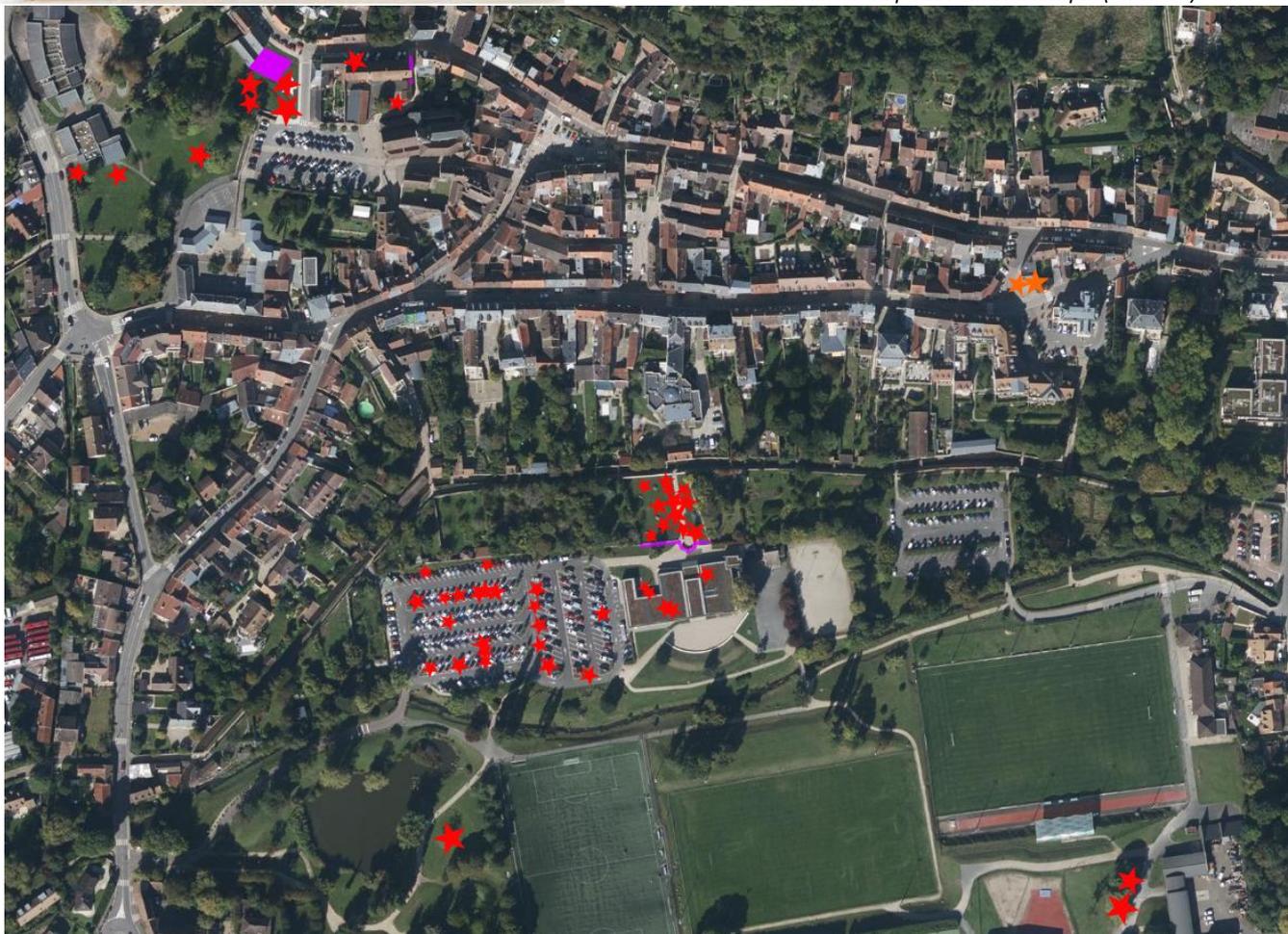
UN TRISTE BILAN

Pour éviter que la mémoire de ces destructions ne s'efface, nous avons dressé un inventaire des atteintes aux arbres et au patrimoine de ces dernières années en comparant des photos aériennes de 2008 et de 2014 avec l'état actuel.

Le nombre d'espaces touchés par les coupes est important portant sur des arbres de cinquante ou cent ans.

La maison des associations construite en zone inondable – auparavant inconstructible - a induit de nombreuses coupes, en particulier dans le jardin qui fait face à son entrée. Une riche végétation est remplacée par une pauvre pelouse, tandis que le mur d'enceinte historique et sa tour du 16^e siècle sont arasés ou transformés sans respect de leur valeur et de la mémoire de la ville.

Repérage des coupes (rouge, depuis 2014 ; orange avant) et des atteintes au patrimoine historique (en violet)





Le parc des sports avant la construction de la maison des associations



Arasement d'un mur d'enceinte du XVI^e siècle et remplacement d'une riche végétation par une pauvre pelouse devant l'entrée de la maison des associations.

Le parking illégal de supermarché

Le réaménagement illégal du parking de la maison des associations pour lequel la maire a été condamnée pénalement reste une tache noire visible depuis le château six ans après sa réalisation. Il a conduit à la coupe de très nombreux arbres quarantennaires toujours pas remplacés malgré la demande de l'Architecte des Bâtiments de France.



Six ans après, le parking reste une tache très visible depuis le château

Le parking de la médiathèque et la cour « oasis »

Ce petit parking rue de Versailles aurait pu se faire sans supprimer l'arbre implanté à l'ouest et sans démolir 4 mètres d'enceinte historique du XIV^e siècle. Les atteintes continuent côté cour. Au fil des ans trois arbres ont été supprimés sans être remplacés et l'aménagement actuel de la cour « oasis » entrepris sans attendre le recours des tiers démolit encore quelques mètres du mur du XIV^e siècle et fragilise le vestige.



Vue aérienne de la cour de la bibliothèque vers 1970



Parking de la bibliothèque : on voit la trace de l'enceinte du XIV^e siècle. Les travaux d'avril 2025 en ont abattu une autre partie.

Projet abandonné de crèche : grosse perte patrimoniale

Le projet abandonné de nouvelle crèche à côté de la place de l'église a conduit à la coupe d'arbres centenaires remplacés par une ridicule pelouse ainsi qu'à la démolition du patrimoine historique de la maison Claveau (ancienne trésorerie).



*Plusieurs arbres centenaires et la maison André Claveau ont été abattus pour le projet de crèche non réalisé.
2025 : Une pauvre pelouse cache la misère*





Coupe d'un arbre centenaire sur la place de l'église en 2008

Dans le parc des sports

Dans notre précédent bulletin nous avons signalé l'abattage sans raison du **cèdre bleu**, célébrant les 20 ans de la FNACA, près de la mare aux canards, mais depuis, deux grands arbres ont été abattus pour réaliser le pumtrack alors qu'un tel aménagement aurait pu se faire autour des arbres de manière à ménager de l'ombre pour nos ados.

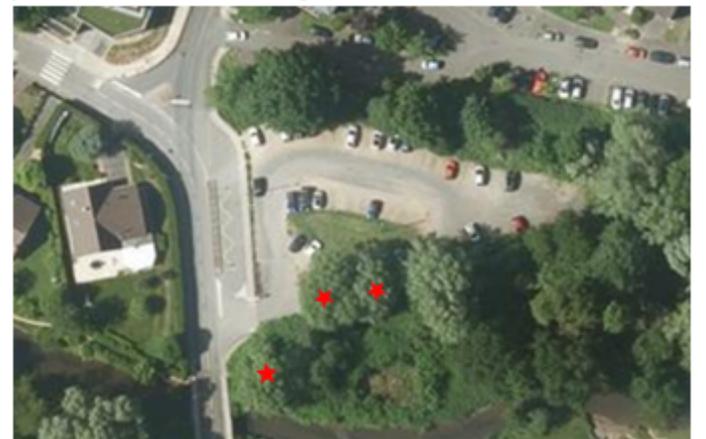


Deux arbres en moins ; ils auraient pu servir à agrémenter et ombrer le pumtrack !



Parking des écoles Saint Lubin

Pourquoi couper des arbres sur ce parking qui pouvait être réaménagé en conservant leur ombre.



3 grands arbres ont disparu entre 2015 et 2025



Mobilisons nous pour préserver la qualité de notre ville.

Place de Luynes

Pourquoi avoir abattu les arbres de la place devant la police municipale ? Ils offraient un abri agréable aux promeneurs et agrémentaient la perspective de la rue de la Division Leclerc.



La place de Luynes avant



La même place aujourd'hui. Chevreuse ville fleurie ou ville séchée ?

Aidez-nous à préserver le patrimoine historique et arboré de Chevreuse en rappelant à tous les chevrotins ces pertes et en adhérant à CEeP pour soutenir nos actions et empêcher de nouvelles atteintes au patrimoine végétal et bâti. Soutenez-nous aussi pour essayer de faire classer à l'inventaire des Monuments Historiques les murailles de la ville et à restaurer le tombeau Montgomery.

ACTIONS CEeP 2024-25

Rappel de nos actions

➤ L'exposition « Murs, murailles et jardins » présentée en septembre 2023 au Cabaret du Lys a été ensuite présentée au collège Pierre de Coubertin en 2024 puis au Lycée de la vallée en janvier 2025. Nous voulons maintenant déposer un dossier pour demander le classement des murailles et jardins de la ville de Chevreuse.

CEeP a organisé une conférence à la maison des associations le 14 novembre 2024 présentant les enjeux de la préservation de ce patrimoine mémoriel et nid de biodiversité.

➤ Lors du recensement des chemins ruraux organisé par la mairie, CEeP a dressé un plan recensant l'ensemble de ces chemins et fait de nombreuses propositions de liaisons douces et à l'adresse de la commune et de la CCHVC ; le plan est visible sur le site CEeP

➤ CEeP a agi pour la sensibilisation sur l'état du tombeau de Montgomery au bas du bois du Claireau : visites lors du printemps des Cimetières ; visites lors des Journées du Patrimoine ; réunions avec des responsables du Parc Naturel et de l'ONF pour la mise en sécurité du tombeau et préparer sa sauvegarde ; une grille a été posée et la végétation a été dégagée sur son pourtour.

➤ CEeP s'est mobilisée avec l'association « Sauvons les Yvelines » lorsqu'elle était concernée pour les actions en justice au sujet du réaménagement illégal et catastrophique pour l'environnement du parking de la mare aux canards.

➤ CEeP fait partie des requérants dans le recours contentieux déposé auprès du Tribunal administratif de Versailles à l'été 2024 contre le PLU révisé de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

➤ CEeP a participé à deux réunions organisées par l'association « Sauvons les Yvelines » avec les responsables de la Direction Départementale des Territoires (DDT 78) et plusieurs associations des Yvelines travaillant en tant que lanceurs d'alertes sur les sujets environnementaux.

➤ Les membres de CEeP ont aussi relayé les questions autour de permis de construire posant

problèmes et des préconisations du SDRIF en soutien au collectif de Saint-Rémy-les-Chevreuse.

➤ CEeP a déposé un recours gracieux auprès de la mairie pour tenter d'éviter la destruction d'une nouvelle partie de l'enceinte de la ville du XIV^e siècle à l'occasion du chantier de transformation de la cour de la médiathèque en « cour oasis », sans retour positif puisque, sans attendre le recours des tiers, le chantier fut commencé en démolissant inutilement une partie du mur historique et en fissurant la partie conservée.



La muraille du XIV^e siècle fissurée par le chantier de la cour « Oasis » mai 2025.

Photos CEeP, Heppe, IGN et Google maps

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

➤ « Le meilleur moment pour planter un arbre, c'était il y a 20 ans. Le deuxième meilleur moment, c'est maintenant. »

Proverbe Chinois

➤ N'oublions pas ce que nous devons aux arbres et apprenons à les respecter. Ils nous apportent l'oxygène, purifient l'air en stockant le carbone et régulent le climat, ils abritent des milliers d'espèces (animales et végétales), stabilisent les sols et retiennent l'eau.

Anne Genissel, présidente de CEeP

➤ **Informations et adhésions, sur le site CEeP :**

<https://ceepchevreuse.wixsite.com/ceep-chevreuse-envir/accueil>



CEeP 1 bis, ruelle du Mandar, 78460 Chevreuse

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique